

portant inscription au Tableau d'Avancement  
au titre de l'année 1986 de certains Fonc-  
tionnaires des Cadres de la Catégorie A, hié-  
rarchie I des SAF (Impôts).

LE PREMIER MINISTRE,

(/LSAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
Vu la Loi n° ~~76/84~~ du 7 Décembre 1984, portant ratification  
de l'Ordonnance n° ~~019/84~~ du 23 Août 1984, portant modification de  
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la Loi n° ~~15/62~~ du 3 Février 1962, portant Statut Géné-  
ral des Fonctionnaires ;

Vu l'Arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958, fixant le règlement  
sur la solde des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° ~~62/130~~/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime  
des rémunérations des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° ~~62/197~~/FP du 5 Juillet 1962, fixant les caté-  
gories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° ~~15/62~~ du 3  
Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° ~~62/198~~/FP du 5 Juillet 1962, relatif à la  
nomination et à la révocation des Fonctionnaires ;

Vu le décret n° ~~62/426~~ du 29 Décembre 1962, fixant le Statut  
des Cadres de la catégorie A des SAF ;

Vu le décret n° ~~65/170~~/FP.DE du 25 juin 1965, règlementant  
l'Avancement des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

Vu le Décret n° ~~71/247~~ du 26 Juillet 1971, modifiant le Ta-  
bleau hiérarchique des cadres de la catégorie A des Services Adminis-  
tratifs et Financiers en ce qui concerne les Contributions Directes,  
l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant et remplaçant les dispositions  
des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du Décret n° ~~62/426~~/FP

Vu le Décret n° ~~74/470~~ du 31 Décembre 1974, abrogeant et rem-  
plaçant les dispositions du décret n° ~~62/196~~/FP du 5 Juillet 1962, fixant  
les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;

Vu le décret n° ~~84/856~~ du 8 Août 1984, portant nomination du  
Premier Ministre ;

Vu le Décret n° ~~85/260~~ du 5 Mars 1985, déterminant le circuit  
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements, et  
révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;

Vu le Décret n° ~~86/877~~ du 18 Juillet 1986, sur la prise d'ef-  
fet des avancements, des reclassements et révisions des situations  
administratives ;

Vu le Décret n° ~~87/481~~ du 20.08.87 portant nomina-  
tion des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n° ~~87/482~~ du 20.08.87 portant organi-  
sation des intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Paritaire Administra-  
tive d'Avancement réunie à Brazzaville, le 22 Avril 1986 ;

Vu le Rectificatif n° ~~87/420~~/PR/SGG du 14/08/87 au  
Décret n° ~~86/877~~ du 18 Juillet 1986, sur la prise d'effet  
Financier des Avancements, et Révisions de situations Admi-  
nistratives. -

DECRETE :

.../....

D.G.D.

D.C.F.

*M. Kanga*

Article 1er. - Sont inscrits au Tableau d'avancement au titre de l'année 1986, les Fonctionnaires des cadres de la catégories A, hiérarchie I des SAF (Impôts) dont les noms suivent :

INSPECTEURS DES IMPOTS

Pour le 2ème échelon à 2 ans :

- MAPENGO-GANONGO (Joseph-Valery) ..... Brazzaville

Pour le 3ème échelon à 2 ans :

- KAYA née KOMBO MATONDO (Jeannette) ..... Pointe-Noire

- MAVOUNGOU (Godefroy) ..... Loubomo

- NGOUBILI (Charles-David) ..... Brazzaville

Pour le 4ème échelon à 2 ans :

- BIYAKOUDI (Eugène) ..... POINTE-NOIRE

- DONGALA Jacqueline ..... Brazzaville

- MPASSI (Jean-Baptiste) ..... -"-

- MPIAKA Philippe ..... Loubomo

- NGAILOLO (Barthélémy) ..... (UDEAC) Guinée

- NGONDO Albert ..... Brazzaville

Pour le 5ème échelon à 2 ans :

- MAVOUNGOU TATI (Yadé) ..... Brazzaville

INSPECTEURS PRINCIPAUX

Pour le 2ème échelon à 2 ans :

- GOKOU-GAKONO (Abel) ..... (UDEAC) Bangui

Pour le 3ème échelon à 2 ans :

- GAKOSSO (Edouard) ..... Brazzaville

- TCHINTCHI (Jean Marc) ..... Pointe-Noire

Pour le 4ème échelon à 2 ans :

- ZANDOU (Jacques) ..... Brazzaville

*M. Kanga*

*Handwritten signature*

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

BRAZZAVILLE, le 30 DECEMBRE 1967

PAR LE PREMIER MINISTRE,  
Le Garde des Sceaux,  
Ministre du Travail, de la Sécurité  
Sociale et de la Justice.

*Handwritten signature: M. M. M. M. M.*

Ange Edouard POUNGUI

Commandant Dieudonné KIMDEMDE

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 3
- SGG/BC..... 3
- DGFP/DGPCE.....3
- MFB..... 3
- DAE..... 2
- DGB(SOLDE)..... 3
- DCF..... 2
- DEP..... 2
- DGI..... 2
- DAG/SP.(IMPOTS)..... 3
  
- DOSSIERS.....30
- ARCHIVES..... 4
- CHRONO.....11
- SAT/DGFP..... 2

*Large handwritten mark or signature*